

PROFIL DU MÉTIER

Opérateur/opératrice de grue à tour



sceau-rouge.ca
red-seal.ca



PROFIL DU MÉTIER

SCEAU ROUGE

Opérateur/opératrice de grue à tour



STRUCTURE DU PROFIL DU MÉTIER SCEAU ROUGE

Ce profil présente deux sections donnant un aperçu du métier par sa description et par toutes les activités telles qu'elles sont organisées dans la norme professionnelle du Sceau rouge :

Description du métier d'opérateur/opératrice de grue à tour : vue d'ensemble des tâches du métier, de l'environnement de travail, des exigences liées aux tâches, des métiers semblables et de l'avancement professionnel.

Tableau des tâches : un graphique soulignant les activités principales, les tâches et les sous-tâches reliées à cette norme.

Activité principale : plus grande division dans la norme composée d'un ensemble distinct d'activités effectuées dans le métier.

Tâche : actions particulières décrivant les activités comprises dans une activité principale.

Sous-tâche : actions particulières qui décrivent les activités comprises dans une tâche.

Une version complète de la norme professionnelle, incluant de l'information supplémentaire sur les activités, les compétences et les connaissances reliées au métier, se trouve au www.sceau-rouge.ca

Description du métier d'opérateur/opératrice de grue à tour

« Opérateur/opératrice de grue à tour » est le titre officiel Sceau rouge de ce métier tel qu'il a été approuvé par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA). La présente norme professionnelle du Sceau rouge (NPSR) couvre les tâches qu'exécute une opératrice ou un opérateur de grue à tour.

Dans le cadre de leurs fonctions, les opérateurs et les opératrices de grue à tour manœuvrent des grues à tour pour lever, déplacer, positionner et placer des matériaux et de l'équipement. Leurs tâches comprennent les inspections préopérationnelles, le calcul de la capacité de levage d'une grue à l'aide du tableau des charges, la détermination du poids des charges, le montage et le démontage des grues, de même que le positionnement et la stabilisation des grues avant la manœuvre de levage. Leurs tâches les amènent également à collaborer avec les autres travailleurs pour s'assurer que le chargement est placé exactement à l'endroit demandé. Les opérateurs et les opératrices de grue à tour s'occupent aussi des inspections périodiques et de la maintenance de l'équipement; s'il y a lieu, ils effectuent des réparations mineures.

Les opérateurs et les opératrices de grue à tour travaillent dans les secteurs de la construction résidentielle et commerciale, de l'industrie lourde et des ouvrages de génie civil. Ils peuvent être employés par des entreprises de construction, des mines à ciel ouvert, des chantiers navals, des plateformes de forage en mer, des compagnies de chemin de fer et des entreprises de location de grues. Les opérateurs et les opératrices de grue à tour travaillent en hauteur, dans des environnements bruyants et exposés à toutes sortes de conditions climatiques. Ils peuvent être appelés à travailler en région éloignée.

Les grues à tour sont utilisées pour des besoins de chantier bien précis, notamment parce qu'elles sont plus compactes que les grues mobiles et qu'elles assurent une bonne productivité à long terme. Certaines grues à tour sont montées en boulonnant la base à une plateforme de béton spécialement conçue à cette fin ou à une assise lestée, avant d'y ériger une tour (mât) en treillis d'acier. Des contrepoids de conception technique en assurent la stabilité. Sur une grue à potence, une flèche ou une fléchette s'étend horizontalement à son sommet. La cabine de l'opérateur est installée à l'intersection du mât et de la flèche. Certaines grues sont équipées d'une cabine et d'un poste de commande à distance. Les grues à tour à flèche relevable sont dotées d'une fléchette qui peut être relevée ou abaissée. Dotées d'un mât et d'une flèche et montées sur des stabilisateurs relevables, les grues à montage automatisé sont conçues pour procurer mobilité et polyvalence sur les chantiers.

Les opérateurs et les opératrices de grue à tour doivent être habiles en mécanique et en mathématique, être à l'aise avec le travail en hauteur et avoir une bonne coordination œil-main, une bonne acuité auditive et une bonne vue. La sécurité est leur priorité absolue. Dans cette optique, les opérateurs et les opératrices de grue à tour doivent travailler prudemment et avec une extrême précision pour assurer la sécurité des autres personnes. Ils doivent aussi être capables de communiquer efficacement avec le personnel du chantier, les superviseurs et les superviseuses, les gréeurs et les gréeuses, les signaleurs et les signaleuses et les autres corps de métiers. De plus, pour manœuvrer les grues, manipuler les accessoires et grimper aux structures, les opérateurs et les opératrices de grue doivent avoir de bonnes capacités physiques et un bon sens de l'équilibre. Ils doivent aussi être capables de composer avec le stress et les longues heures qui viennent avec ce type de travail.

Les opérateurs et les opératrices de grue à tour ont les compétences requises pour manœuvrer d'autres types de grues et d'équipements lourds. À mesure qu'ils gagnent en expérience, ils peuvent devenir propriétaires d'entreprises ou assumer des fonctions de supervision, de formation et de coordination. De plus, comme c'est le cas pour d'autres métiers, le transfert des connaissances, des compétences et de l'expertise propres à ce métier repose sur la capacité d'agir comme mentor auprès des apprentis.

Opérateur/opératrice de grue à tour

Tableau des tâches et pondération

A – Mettre en pratique les compétences professionnelles communes

11 %

Tâche A-1 Exécuter les fonctions liées à la sécurité 69 %	A-1.01 Maintenir un environnement de travail sécuritaire	A-1.02 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) et l'équipement de sécurité	A-1.03 Utiliser les documents
	A-2.01 Utiliser les techniques de communication	A-2.02 Utiliser les techniques de mentorat	
Tâche A-2 Utiliser les techniques de communication et de mentorat 31 %			

B – Inspecter et entretenir la grue

21 %

Tâche B-3 Effectuer les vérifications préopérationnelles et les inspections périodiques 49 %	B-3.01 Inspecter les composants de structure	B-3.02 Inspecter les composants mécaniques	B-3.03 Inspecter les câbles ordinaires, les câbles métalliques et les composants du système de hissage
	B-3.04 Inspecter les composants du système hydraulique	B-3.05 Inspecter les composants du circuit électrique	B-3.06 Inspecter les composants de soutien
	B-3.07 Inspecter les composants de déplacement sur chemin de roulement (rails)	B-3.08 Inspecter les composants de la cabine	B-3.09 Inspecter les composants d'accès et de sécurité
	B-3.10 Remplir les documents d'inspection		

Tâche B-4 Effectuer des vérifications continues 28 %	B-4.01 Surveiller les conditions climatiques	B-4.02 Surveiller les conditions du chantier	B-4.03 Surveiller les câbles ordinaires, les câbles métalliques et les composants du système de hissage
	B-4.04 Surveiller l'état et le fonctionnement de l'équipement	B-4.05 Surveiller les composants de structure et de soutien	
Tâche B-5 Effectuer la maintenance mineure de la grue 23 %	B-5.01 Entretenir les composants mécaniques	B-5.02 Lubrifier les câbles métalliques et les composants de la grue	

C – Effectuer l'installation d'une grue, les calculs de levage et la planification des levages

23 %

Tâche C-6 Participer au montage, au démontage et au transport d'une grue à tour 27 %	C-6.01 Participer au montage d'une grue	C-6.02 Participer au démontage d'une grue	C-6.03 Transporter une grue à tour à montage automatisé
	C-6.04 Participer au montage et au démontage d'une grue à tour à montage automatisé		
Tâche C-7 Participer au télescopage et à la reconfiguration des grues à tour 35 %	C-7.01 Participer au montage par le bas	C-7.02 Participer au montage par le haut	C-7.03 Participer à la reconfiguration d'une grue
	C-8.01 Déterminer le poids de la charge	C-8.02 Interpréter les tableaux des charges	C-8.03 Planifier les procédures de travail
Tâche C-8 Planifier les levages 38 %	C-8.04 Préparer les levages spécialisés		

D – Effectuer les tâches de gréage

17 %

Tâche D-9 Inspecter, entretenir et entreposer l'équipement de gréage 46 %	D-9.01 Déceler les défauts des élingues et des accessoires de gréage	D-9.02 Lubrifier les élingues et les accessoires de gréage	D-9.03 Entreposer l'équipement de gréage
	Tâche D-10 Suivre les procédures de gréage 54 %	D-10.01 Choisir la configuration et l'équipement de gréage requis	D-10.02 Gréer la charge

E – Manœuvrer une grue

28 %

Tâche E-11 Effectuer les activités préalables au levage (réchauffement) 23 %	E-11.01 Effectuer un essai de fonctionnement	E-11.02 Confirmer les limites	
	Tâche E-12 Manœuvrer une grue à tour 37 %	E-12.01 Déplacer le chariot vers l'intérieur et l'extérieur	E-12.02 Relever et abaisser la flèche
E-12.04 Lever la charge		E-12.05 Déplacer la grue	E-12.06 Effectuer simultanément plusieurs manœuvres
Tâche E-13 Effectuer des manœuvres spécialisées avec une grue à tour 22 %		E-13.01 Participer à des manœuvres de levage à plusieurs grues	E-13.02 Manœuvrer une grue lorsque plusieurs grues sont présentes sur un chantier
	Tâche E-14 Arrêter et sécuriser les grues à tour 19 %	E-14.01 Sécuriser la grue au moment de quitter le poste de commande (arrêt de courte durée)	E-14.02 Sécuriser la grue au moment de sa mise hors service